

Annonces

Réunion sur le thème de la manutention et des soins :
comment ne pas faire mal et ne pas se faire mal ?

Monsieur Patrick RIVIERE, aide-soignant,
Docteur Bernard PRADINES, gériatre.

le jeudi 27 mars 2003 de 20 heures précises à 22 heures à
la salle Sibille du Centre Hospitalier d'Albi (sous-sol
de Chirurgie)

participation aux frais : 3 Euros à l'ordre de
l'association "Les Amis du Long Séjour".

Départ de Monsieur Olivier Salvan vers le CHU Purpan
(Toulouse) à la fin du mois de février 2003.

Les billets d'humeur du Docteur :

Pourquoi la mort devrait -elle être cachée ?
Celles et ceux qui nous ont récemment quittés ne méritent
pas un départ anonyme :

Monsieur André Paul Durand, Monsieur Alfred Bouyssou,
Monsieur Henri Barrau, Madame Olga Andrieu, Madame
Marguerite Lacombe, Madame Cécile Tylek.

Parfois soucieux de reprendre mon souffle parmi mes
collègues soignants peu nombreux, parmi nos résidents
handicapés et malades, au milieu des familles en
souffrance, je décidai de prendre des vacances. Bien
vrai que nos patients déambulent parfois, perdent le sens
du temps et de l'espace, se plaignent de troubles du
sommeil et de solitude, sans compter avec bien des
misères qui ne font pas toujours oublier qu'ils peuvent
être heureux, parfois et même souvent. Il leur arrive

La Lettre des Amis du Long Séjour
n° 43 *mars 2003*

même de crier pour témoigner de leur souffrance, mais aussi dans un effort pathétique pour exister, être encore entendus.

Rêvant à moins de peine, je me résolus à partir pour une semaine vers ce pays fait de soleil et de sable, de l'ocre des murs et du vert des palmiers, de l'odeur des marchés et des appels du muezzin, du blanc de la neige et de la légèreté de l'air.

Je m'y rendis donc en voyage climatisé avec le sentiment coupable de ceux qui trahissent l'inconfort relatif des missions humanitaires et de la coopération.

J'entendis alors mes éphémères compagnons de route m'expliquer que le guide était trop bavard ou pas assez, les nuits trop longues ou trop courtes, le soleil trop chaud ou trop agréable, le désert trop poussiéreux ou trop vide, les toilettes trop sales et sans papier, ceux de Paris pas pareils que ceux de province, le service "quand même pas comme chez nous", la jeune brésilienne bien trop délurée et son vieil ami bien trop vil.

Je revins alors vers mes malades avec soulagement, me demandant ce qui adviendrait de nous si nous étions placés, mes compagnons de voyage et moi, en soins de longue durée.

Déjà onze ans. Anniversaire de notre service le 28 janvier 2003.

Trésorerie en 2002:

solde positif de 2001 : 151,5 Euros
cotisations : 1727,67 Euros
subvention mairie Albi : 230 Euros
total recettes :
1957,67 Euros
boissons : 27,3 Euros
papeterie et courrier : 499,64 Euros
médicaments et soins : 108,33 Euros

La Lettre des Amis du Long Séjour

n° 43 mars 2003

équipements :
127,2 Euros
photos : 145,95 Euros
revue : 92 Euros
animations, spectacles : 470,08 Euros
dépenses diverses : 344,92 Euros
total dépenses : 1815,42 Euros

Vous voulez recevoir la "lettre des Amis du Long Séjour" par Internet. Vous pouvez nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante:

bpradines@aol.com

en précisant : abonnement à la lettre des ALS.

Merci : le Conseil Municipal d'Albi nous a accordés une subvention de 230 Euros pour 2003

On nous prie d'insérer :

QUEST CE QUE LE CODERPA ?

Le CODERPA est un organisme officiel qui a été créé par Décret N° 82-697 du 4 /08/ 1982 modifié par Décrets en date du 17 /02/ 1988 et du 22 /07/ 1998. Il est prévu un CODERPA par département. Le CODERPA du Tarn a été mis en place le 28 décembre 1982 par arrêté préfectoral du 24 /12/ 1982.

MISSION

Cette instance à caractère consultatif est un lieu de dialogue, d'information et de réflexion au sein duquel les représentants des retraités et des personnes âgées participent à l'élaboration et à l'application des mesures de toute nature les concernant. Ceci en concertation avec les professionnels et les principaux organismes chargés de mettre en œuvre dans le département les actions en faveur des personnes âgées tels que le Conseil Général, la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, etc. ...

La Lettre des Amis du Long Séjour

n° 43 mars 2003

Consulté sur de nombreux projets, le CODERPA participe également à l'information des personnes âgées et de leurs familles

Il peut également examiner de sa propre initiative toute autre question relative à la politique sociale ou médico-sociale concernant les retraités et les personnes âgées.

COMPOSITION

Le CODERPA est présidé par le Préfet ou son représentant, la Vice-présidence est assumée par le Président du Conseil Général ou son représentant. Un Second Vice-président issu du 1er collège est élu. Selon les Décrets précités sa composition comprend 4 collèges :

1er collège des associations et organisations de retraités et personnes âgées. : 16 représentants départementaux nommés par le Préfet (titulaires et suppléants) Ces personnes représentent **tous les usagers**.

2e collège des professionnels : 10 personnes en activité au sein des principales professions concernées par l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées.

3e collège des financeurs : 10 personnes représentant les collectivités locales et organismes contribuant financièrement à l'action en faveur des personnes âgées au sein du département.

4e collège des personnes qualifiées : 6 personnes qualifiées.

Achat de 10 coupe-ongles par notre association, ainsi que d'un rasoir électrique à tête lavable.

La vingt-huitième réunion avec les bénévoles du service aura lieu le jeudi 13 mars 2003 de 10h30 à 12h à la salle Sibille du Centre Hospitalier d'Albi (premier étage du bâtiment de l'administration).

Dernière page : notre hommage à nos résidents anciens prisonniers de guerre. Dessins d'un ancien du Stalag IA (Hohenstein).